



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/SPC/47/L.4/Add.1
22 octobre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
COMMISSION POLITIQUE SPECIALE
Point 33 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Demande d'audition

Télécopie datée du 20 octobre 1992, adressée au Président
de la Commission politique spéciale par M. Tebogo Mafole,
représentant principal de l'African National Congress*

New York

L'African National Congress (ANC) sollicite par la présente l'autorisation d'intervenir devant la Commission politique spéciale lors de l'audition prévue pour le 6 novembre 1992.

Le représentant de l'ANC, M. Tebogo Mafole, parlera du point de vue de l'ANC sur la situation politique en Afrique du Sud.

Le représentant principal

(Signé) Tebogo MAFOLE

* Distribué conformément à une décision prise par la Commission politique spéciale à sa 2e séance, le 9 octobre 1992.